

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 687

23 septembre 2000

**SOMMAIRE**

Conventum, Sicav, Luxembourg .....	page 32930	Human Resources Management S.A., Luxembg ..	32954
Coparfin S.A., Luxembourg .....	32930	Imes Luxembourg S.A., Howald .....	32954
Corporation Hôtelière du Sud S.A., Luxembourg	32932	Immobilière du Square S.A., Luxembourg .....	32954
CREDEMLUX, Credem International (Lux) S.A., Luxembourg .....	32930	International Crédit Mutuel Life S.A., Luxembourg	32955
Daghold S.A., Luxembourg .....	32932, 32933	International Services Luxembourg (INSELUX), S.à r.l., Luxembourg .....	32955
Dataplan S.A., Kleinbettingen .....	32932	International Television Productions (ITP) S.A., Hesperange .....	32958
Dawson Finance S.A., Luxembourg .....	32934	International Wave Holding S.A., Luxembourg ..	32957
Delfinet, S.à r.l., Luxembourg .....	32935	Invest News, S.à r.l., Manternach .....	32958
Delphi Securities, Sicav, Luxembourg ..	32935, 32937	I.P.F. ca Gaz & Eau, S.à r.l., Livange .....	32958
Destination Europe S.A., Canach .....	32931	Italian Res., S.à r.l., Pontpierre .....	32960
Dolvifra Holding S.A., Luxembourg .....	32938	Italian Restaurant S.A., Luxembourg .....	32960
Eleonora S.A., Luxembourg .....	32938	Jecor Investissements S.A., Luxembg ....	32958, 32959
Eliny S.A., Luxembourg .....	32934	Kaliagane Investments Holding S.A.H., Luxem- bourg .....	32955, 32957
E-Parco, S.à r.l., Luxembourg .....	32933	K.K.M. Investment Holding S.A., Luxembourg ..	32960
Equi-Challenge S.A., Luxembourg .....	32938	Lacordaire S.A., Luxembourg .....	32963
Equity Growth International S.A., Luxembourg ..	32939	Landlady S.A., Luxembourg .....	32961
Esanto S.A.H., Luxembourg .....	32937	Lencor Investment S.A., Luxembourg .....	32961
ESI S.A., Luxembourg .....	32939	LKR Immobilien Gesellschaft S.A., Luxembourg ..	32962
Esmolux S.A., Luxembourg .....	32941	Logistic S.A., Luxembourg .....	32963
Euro-Catering, S.à r.l., Luxembourg .....	32940	Manitoulin Holding S.A., Luxembourg .....	32964
Euro-Distributions-Partenaires AG, Luxembourg ..	32940	Margin Finance S.A., Luxembourg .....	32965
Eurofleuve S.A., Luxembourg .....	32941	Matru S.A., Luxembourg .....	32964
European Ventures Investment Services, Luxbg ..	32942	MDB Fund, Sicav, Luxembourg .....	32963
Europe & West Indies Holding S.A., Luxembourg	32941	MDO Holding S.A.H., Luxembourg .....	32965
Eurostar Finance & Investments S.A., Luxem- bourg .....	32942, 32943, 32945	Megamed, S.à r.l., Contern .....	32966, 32967
Fan S.A., Luxembourg .....	32946	Meinek S.A., Luxembourg .....	32967
Federlux S.A., Luxembourg .....	32946	Meir S.A., Luxembourg .....	32968
Financial World Building S.A., Luxbg ....	32943, 32945	MGR Holding International S.A., Luxembourg ...	32970
Finaries S.A., Luxembourg .....	32947	Mobilinvest, Sicav, Luxembourg .....	32970
F.I.T., S.à r.l., Food Ingredients Technologies, Sandweiler .....	32942, 32943	Mode Immobilière S.A., Luxembourg .....	32970
Fortum Project Finance S.A., Luxembourg .....	32947	Moris, S.à r.l., Berchem .....	32975
Fundación Juan March Luxemburgo S.A., Luxbg ..	32948	MRG Diffusion S.A., Bereldange .....	32968
Fundmar S.A., Luxembourg .....	32948	Musicont S.A., Luxembourg .....	32975
G.I.S. Global Info Services S.A., Bertrange	32949, 32950	(Les) Mutuelles du Mans Ré S.A., Luxembourg .....	32961, 32962
Global Management S.A., Luxembourg .....	32948	Nelson Beteiligungsgesellschaft S.A., Luxembourg	32974
Groengrond S.A., Luxembourg .....	32949	Nesey Holding S.A.H., Luxembourg .....	32971, 32974
Grand Garage de Luxembourg S.A., Luxembourg	32945	Nicolas International, Luxembourg .....	32974
(La) Grigliata, S.à r.l., Luxembourg .....	32961	Nishida Taishi AG, Luxembourg .....	32976
Half S.A., Luxembourg .....	32950	Norda S.A., Luxembourg .....	32976
Hasal Westport S.A., Luxembourg .....	32950, 32951	Ormeaux S.A., Luxembourg .....	32946
(De La) Haussière, Luxembourg .....	32934	(Les) Terrasses du Forum Royal S.C., Luxembourg	32962
Hellas International S.A.H., Luxembourg .....	32951	Terre Naturelle (Holding) S.A., Grevenmacher .....	32970, 32971
Hemera II & Cie S.C.A., Luxembourg .....	32952		
Henneaux Luxembourg S.A., Luxembourg .....	32951		
Holding de l'Est S.A.H., Luxembourg .....	32952		
Holmen Reinsurance S.A., Luxembourg ..	32952, 32954		

**CONVENTUM, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.125.

—  
*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 3 janvier 2000*

Monsieur Marc Weinand a demandé à être déchargé de son mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Monsieur Antoine Calvisi a été nommé Président du Conseil d'Administration.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale du 5 mai 2000*

*Composition du Conseil d'Administration*

Messieurs Antoine Calvisi Président  
Pierre Baldauff  
Mario Keller

*Réviseur d'Entreprises*

Société PricewaterhouseCoopers.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 38, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29564/007/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**COPARFIN, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.480.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2000.

*Pour COPARFIN*  
*Société Anonyme*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

*Société Anonyme*

P. Frédéric S. Wallers

(29565/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**CREDEMLUX, CREDEM INTERNATIONAL (LUX), Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10/12, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 11.456.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2000*

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 30 mars 2000 que:

- Monsieur Franco Bizzocchi, demeurant à Reggio Emilia (I) est nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration; et que

- Monsieur Nicola Ricolfi demeurant à Milano (I), est nommé en qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000

CREDEM INTERNATIONAL (LUX)

*Société Anonyme*

F. Albarelli

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29567/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**CREDEMLUX, CREDEM INTERNATIONAL (LUX), Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10/12, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 11.456.

*Composition du Conseil d'Administration*

Franco Bizzocchi, Président;  
Nicola Ricolfi, Vice-Président;  
Fulvio Albarelli, Administrateur;  
Sido Bonfatti, Administrateur;  
Franco Callosi, Administrateur.

*Régime des signatures autorisées*

Tous les actes engageant la société, en toute hypothèse et sans limitation de montant, sont signés par:

- le Président du Conseil d'Administration et en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'Administration;
- deux Administrateurs signant conjointement.

La Banque est aussi valablement engagée, dans les limites exposées ci-dessous, pour les actes compris dans la gestion journalière;

- par Lorenzo Modestini, Directeur et/ou par Claudio Bianchi, Directeur Adjoint qui ont délégation de pouvoir, avec signature individuelle, pour:

1. représenter la Banque auprès des autorités locales et de la délégation du personnel,
2. coordonner les rapports de la Banque avec les autres établissements de crédit luxembourgeois et étrangers et ouvrir des comptes auprès d'autres banques, établissements de crédit ou comptes postaux au nom de la Banque,
3. accomplir tous actes comportant des engagements contractuels pour l'établissement tels que les octrois de crédit, émissions de garanties, acceptations bancaires, fidéjussions et avals réalisés au nom de la Banque pour compte de tiers, en faveur de sociétés, privés, organismes publics, organismes d'Etat et organismes similaires jusqu'à un montant de Euros 500.000,
4. accomplir tous actes comportant des engagements contractuels pour l'établissement concernant l'activité de trésorerie, titres et changes et plus généralement, toute l'activité financière qui comporte une prise de risque de prix.
5. l'émission de chèques, ordres de paiement ainsi que pour les opérations sur titres et valeurs mobilières, les ouvertures de crédit, les lettres de crédit, règlements de titres, dans le cadre de l'exécution des opérations pour compte de tiers,
6. signer tous les actes pour lesquels est prévue une signature de catégorie inférieure tels que les chefs de service et/ou chefs d'unité.

- Lorenzo Modestini et/ou Claudio Bianchi ont délégation de pouvoir, par signature conjointe avec un Administrateur, pour signer:

1. tous les actes comportant des engagements contractuels pour l'établissement, à l'exclusion de ceux relatifs aux octrois en matière de crédit et de finance conformément aux délibérations prises par les organes compétents,

2. les actes comportant des engagements contractuels pour l'établissement tels les octrois de crédit, émissions de garantie, acceptations bancaires, fidéjussions et avals réalisés au nom de la Banque, pour compte de tiers, en faveur de sociétés, privés, organismes publics, organismes d'Etat et organismes similaires, supérieurs à EUR 500.000.

- Robin Michael Haswell Alder - Jean Rillaert - Gianni Suriani

ont délégation de pouvoir, avec signature individuelle, pour:

1. signer les contrats d'ouverture de compte, de gestion de patrimoine, sur base d'un mandat ou d'un accord préalable, et pour l'ouverture d'autres contrats représentant des rapports avec la clientèle,

2. signer tous actes pour lesquels est prévue une signature de catégorie inférieure.

- Antonio Borges - Renaud De Bernardi - Vito Giannoccaro - Luc Glaude - Giovanni Iannello - Jean-René Majewski - Gildo Mattivi - Gabriel Nemi - Lavinia Paolillo - Denise Schiltz - Constant Watry,

ont délégation de pouvoir, avec signature conjointe à deux, pour:

1. l'émission de chèques, ordre de paiement et opérations sur titres et valeurs mobilières jusqu'à un montant de EUR 25.000 suivant dispositions de tiers,

2. signer les contrats d'ouverture de compte et de gestion de patrimoine, sur base d'un mandat ou d'accord préalable, ainsi que la délégation de pouvoir avec signature individuelle, pour:

1. l'envoi de la correspondance ordinaire à titre de demande ou de communication ou encore de transmission de documents, qui n'engagent en aucune manière la responsabilité de la Banque,

et la délégation de pouvoir, par la signature de l'un d'eux avec la signature conjointe d'un Guichetier, pour:

1. l'endossement de chèques et d'effets pour l'encaissement, reçus, quittances et accusés de réception d'espèces, de titres, de coupons et d'autres objets de valeurs.

La présente liste des signatures autorisées remplace celle publiée précédemment.

Luxembourg, le 29 mai 2000

CREDEM INTERNATIONAL (LUX)

Signature

Le Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29568/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**DESTINATION EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Canach

R. C. Luxembourg B 49.226.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

DESTINATION EUROPE S.A.

Signatures

(29585/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**CORPORATION HOTELIERE DU SUD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 37.891.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 16 septembre 1999*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur André Pidoux
- Monsieur Patrick Rochas
- Mademoiselle Christiane Rochas

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes, la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 4 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29566/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DATAPLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1B, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 65.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Kleinbettingen, le 24 mars 2000*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Bernard Roussel en remplacement de Monsieur Luc Jeuniaux et décide de nommer Commissaire aux comptes MAZARS (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 25 avril 2000.

MAZARS (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29578/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DAGHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.094.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 28 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Mademoiselle Céline Stein;

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29574/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DAGHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.094.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 28 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Mademoiselle Céline Stein;

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société  
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29575/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DAGHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.094.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 28 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Mademoiselle Céline Stein;

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société  
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29576/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DAGHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.094.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 28 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Mademoiselle Céline Stein;

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société  
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29577/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**E-PARCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000.

A. Schwachtgen.

(29587/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DAWSON FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 21.616.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 2 mai 1984, acte publié au Mémorial C n° 158 du 14 juin 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 décembre 1999, acte en voie de publication. Le capital a été converti en EUR en date du 27 mars 2000.

Le bilan au 31 juillet 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DAWSON FINANCE S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

(29579/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DE LA HAUSSIERE.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 44.476.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 10 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Maurice Houssa.

ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 1997.

Luxembourg, le 11 avril 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29580/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DE LA HAUSSIERE.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 44.476.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 10 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Maurice Houssa.

ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 11 avril 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29581/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**ELINY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 48.680.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29589/777/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**DELFINET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 61.317.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 18 mai 2000, du rapport et de la résolution du Conseil de Gestion de la société DELFINET, S.à r.l. que les actionnaires et gérants, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux gérants pour l'année 1999:

Luigi Lazzareschi - Gérant A

Emi Stefani - Gérant A

Jaap Everwijn - Gérant B

Marco Dijkerman - Gérant B

Catherine Koch - Gérant B

2) Election des nouveaux gérants:

Luigi Lazzareschi - Gérant A

Emi Stefani - Gérant A

Jaap Everwijn - Gérant B

Marco Dijkerman - Gérant B

Catherine Koch - Gérant B

3) Les mandats des gérants expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

4) Du profit qui s'élève à EUR 3.010.508,00, un montant de EUR 1,00 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

DELFINET, S.à r.l.  
M. Dijkerman C. Koch  
Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29582/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**DELPHI SECURITIES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. SVECIA SECURITIES, SICAV No 3).**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 31.832.

In the year two thousand, on the eighth of May.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SVECIA SECURITIES SICAV No 3, having its registered office in Luxembourg, incorporated under the name of PACTOR INVESTMENTS FUNDS by a deed of Maître Marc Elter, then notary residing in Luxembourg, on the 20th of October 1989, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C of the 12th of December 1989, number 368.

The articles of incorporation were amended for the last time by deed of the undersigned notary, on the 8th of May 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 11th of August 1995, number 384.

The meeting was presided by Renata Hoes, employée privée, residing in Yutz (F).

The chairman appointed as secretary Nathalie Moroni, juriste, residing in Walferdange.

The meeting elected as scrutineer Caroline Denies, employée de banque, residing in Arlon (B).

The chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of 1,341,707 shares in circulation, 1,176,094 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda and published:

- in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the:

3rd of May 2000;

- in the Luxemburger Wort of the:

3rd of May 2000;

- by letters addressed to the shareholders of the 2nd of May 2000.

IV.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Change the name of the Fund from SVECIA SECURITIES SICAV No 3 to DELPHI SECURITIES SICAV.

2.- Amend the article 29 of the Articles of Incorporation so that SVECIA SECURITIES A.G. should be renamed as DELPHI SVENSKA A.G.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to change the name of the Fund from SVECIA SECURITIES SICAV No 3 to DELPHI SECURITIES SICAV.

Article one of the Articles of Incorporation is amended as follows:

«**Art. 1.** There exists a corporation in the form of a «société anonyme» qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of DELPHI SECURITIES SICAV.»

*Second resolution*

The meeting decides to amend the first and the third paragraphs of article twenty-nine of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 29. First paragraph.** The portfolio advisory agreement has been entered between the Corporation and DELPHI SVENSKA A.G., and stipulates that this company shall advise and assist the Corporation in the management of its portfolio. This agreement has been entered for a period of 15 years, extended for an unlimited period after the initial period of 15 years.»

«**Art. 29. Third paragraph.** The termination of this agreement directed by the Corporation before the end of its period shall result in a penalty fee to be paid by the Corporation amounting to two per cent of the net asset value at the date of termination multiplied by the remaining years (or part thereof to the nearest quarter) of the period. Moreover, DELPHI SVENSKA A.G. is entitled to request the Corporation to change its denomination to a name not resembling the one specified in Article one thereof or the name of DELPHI SVENSKA A.G.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le huit mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SVECIA SECURITIES SICAV No 3, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 368 du 12 décembre 1989.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 mai 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 11 août 1995, numéro 384.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Renata Hoes, employée privée, demeurant à Yutz (F).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Moroni, juriste, demeurant à Walferdange.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Caroline Denies, employée de banque, demeurant à Arlon (B).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, la secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que des 1.341.707 actions en circulation, 1.176.094 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 3 mai 2000;

- au journal Luxemburger Wort en date du:

3 mai 2000;

- par lettres envoyées aux actionnaires en date du 2 mai 2000.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement du nom de la Société de SVECIA SECURITIES SICAV No 3 en DELPHI SECURITIES SICAV.

2.- Modification de l'article 29 des statuts de sorte que SVECIA SECURITIES A.G. sera changée en DELPHI SVENSKA A.G.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer le nom de la Société de SVECIA SECURITIES SICAV No 3 en DELPHI SECURITIES SICAV.



L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de DELPHI SECURITIES SICAV.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier et le troisième alinéas de l'article 29 des statuts pour leur donner la teneur suivante

«**Art. 29. Premier alinéa.** Le contrat de conseiller en investissements a été conclu entre la société et DELPHI SVENSKA A.G. et dispose que cette société conseillera et assistera la Société dans la gestion de son portefeuille. Ce contrat a été conclu pour une période de quinze ans, reconduit pour une période illimitée après la période initiale de quinze ans.»

«**Art. 29. Troisième alinéa.** Si la Société devait mettre fin à cet accord avant l'échéance elle serait redevable d'une indemnité de 2% de la valeur nette d'inventaire au jour où le contrat aura été dénoncé multiplié par le nombre d'années restant à courir (ou partie d'année arrondie au trimestre le plus proche) dans la période. En outre, DELPHI SVENSKA A.G. est en droit de demander à la Société de modifier sa dénomination dans le sens que cette dénomination ne ressemblera plus à celle indiquée à l'article un des statuts ni à DELPHI SVENSKA A.G.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Hoes, N. Moroni, C. Denies, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 16 mai 2000, vol. 413, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 mai 2000.

E. Schroeder.

(29583/228/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**DELPHI SECURITIES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 31.832.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2000.

Pour E. Schroeder  
Signature

(29584/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**ESANTO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 22.199.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

Pour ESANTO S.A.  
société anonyme holding  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric S. Wallers

(29594/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**ESANTO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 22.199.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

Pour ESANTO S.A.  
société anonyme holding  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric S. Wallers

(29595/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**DOLVIFRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 73.279.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 1999*

Le Conseil d'administration décide de nommer en tant qu'administrateurs-délégués:

- Monsieur Benoît Capelle
- Monsieur Jean-Claude de Visscher

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 février 2000*

Le Conseil d'administration décide de donner à:

- Monsieur Benoît Capelle, administrateur-délégué
- Monsieur Jean-Claude de Visscher, administrateur-délégué,

le pouvoir d'engager la société pour un montant maximum de 50.000 Euros par leur signature individuelle.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2000.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile  
réviseurs d'entreprises, experts fiscaux

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29586/592/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**ELEONORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

*Composition du Conseil d'Administration à la date du 29 mai 2000*

- M. Hans de Graaf, administrateur de sociétés, demeurant à Mamer, administrateur;
- Mme Juliette Lorang, fondé de pouvoir principal, demeurant à Neihaischen, administrateur;
- M. Maarten van de Vaart, fondé de pouvoir, demeurant à Steinsel, administrateur.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

*Pour extrait sincère et conforme,  
MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.  
Agent domiciliaire  
Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 31, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29588/003/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EQUI-CHALLENGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.265.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 36, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG  
Société Anonyme

V. Jean P. Visconti

*Mandataire Commercial Sous-Directeur*

(29591/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EQUI-CHALLENGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.265.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 20 avril 2000*

1. L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat disponible s'élevant à EUR 252.432,- comme suit:

- |                                  |     |           |
|----------------------------------|-----|-----------|
| - Allocation à la réserve légale | EUR | 63,-      |
| - Report à nouveau               | EUR | 252.369,- |

2. L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1999.

3. L'Assemblée Générale décide:

- le renouvellement du mandat des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001,

- la réélection du Commissaire aux Comptes, PricewaterhouseCoopers, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001.

A l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

- M. Pierre M. Jaegly, Directeur-Adjoint, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., Genève.
- M. Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG.
- M. Guy Verhoustraeten, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG.

Le Commissaire aux Comptes est:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à, Espace Ariane, 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG  
Société Anonyme

V. Jean P. Visconti

Mandataire Commercial Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 36, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29590/010/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 18.736.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Hesperange, en date du 30 septembre 1981, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 281 du 21 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1985, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 52 du 27 février 1986. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 14 avril 2000.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(29592/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 18.736.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Hesperange, en date du 30 septembre 1981, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 281 du 21 décembre 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1985, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 52 du 27 février 1986. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 14 avril 2000.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQUITY GROWTH INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(29593/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**ESI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 47.600.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 24 décembre 1999, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société ESI S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

DELOITTE & TOUCHE

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le Conseil d'Administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de DELOITTE & TOUCHE de Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de la prochaine Assemblée Générale.

6) Le profit qui s'élève à USD 4.747.336,04 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESIS S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
*Administrateur-Délégué*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29596/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EURO-CATERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, en liquidation.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 55.551.

—  
EXTRAIT

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 février 2000, et du rapport du liquidateur de la société EUROCATERING, S.à r.l., en liquidation que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1997.

1) Décharge accordée au gérant pour l'année 1997: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2) La perte qui s'élève à ITL 5.415.739,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EUROCATERING, S.à r.l.,  
en liquidation*  
SCHRODER VENTURES  
HOLDINGS LIMITED  
Signature  
Liquidator

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29598/683/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EURO-DISTRIBUTIONS-PARTENAIRES AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.288.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EURO-DISTRIBUTIONS-PARTENAIRES AG du 26 mai 2000 que:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur André Dufour, et lui donne quitus pour sa gestion.

*Deuxième et dernière résolution*

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur en remplacement:

Monsieur Alain Debureaux, gérant de société, demeurant au 39, boulevard de la Moselle, F-59000 Lille.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29599/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**ESMOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 30.777.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 19 mai 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société ESMOLUX S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

D. C.J. van Herpt

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

AUTONOME DE REVISION

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

D. C.J. van Herpt

3) Le Conseil d'Administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) Du profit qui s'élève à EUR 250.660,10, un montant de EUR 12.533,01 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESMOLUX S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
*Administrateur-Délégué*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29597/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROFLEUVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, c/o Luxigec S.A.  
R. C. Luxembourg B 64.752.

**EXTRAIT**

La FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société Civile de Révisions d'Expertises Comptables, Fiscales et Financières, avec siège à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, fait savoir qu'elle a démissionné en tant que Commissaire de Surveillance de la société EUROFLEUVE S.A. avec siège au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2000.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29600/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROPE & WEST INDIES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.692.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29601/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROPEAN VENTURES INVESTMENT SERVICES.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.160.

*Composition du Conseil d'Administration*

Messieurs Jacques Chatain, Président,  
André Lamotte,  
Xavier d'Ornellas.

*Commissaire aux Comptes*

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile.

Luxembourg, le 26 mai 2000.

Pour le Conseil d'Administration  
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 38, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29602/007/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 48.917.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 15 février 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

MR C.R. Delveaux

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le Conseil d'Administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de Mr D.R. Delveaux en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) Du profit qui s'élève à USD 57,661, un montant de USD 2.883,05 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29603/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**F.I.T., S.à r.l., FOOD INGREDIENTS TECHNOLOGIES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 65.402.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29611/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**F.I.T., S.à r.l., FOOD INGREDIENTS TECHNOLOGIES, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 65.402.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29612/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 48.917.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 février 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1997.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1997:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1997:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1997:

M. C.R. Delveaux.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de M. D.R. Delveaux en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1998.

6) Le profit qui s'élève à USD 43.032,- est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29604/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FINANCIAL WORLD BUILDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.492.

L'an deux mille, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Luxembourg), agissant en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg), ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIAL WORLD BUILDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 novembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 23 du 7 janvier 2000 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg. La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par la présidente, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les soixante-cinq (65) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de quinze milliards cinq cent vingt-quatre millions de liras italiennes (ITL 15.524.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq millions de liras italiennes (ITL 65.000.000,-) à quinze milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions de liras italiennes (ITL 15.589.000.000,-) par la création et l'émission de quinze mille cinq cent vingt-quatre (15.524) actions nouvelles d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Les actionnaires existants renoncent à leur droit préférentiel de souscription et l'augmentation est ainsi souscrite et libéré intégralement par Monsieur Giuseppe Vaselli, par apport en nature.

3.- Modification subséquente de l'article trois des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à quinze milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions de liras italiennes (ITL 15.589.000.000,-), représenté par quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf (15.589) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de quinze milliards cinq cent vingt-quatre millions de liras italiennes (ITL 15.524.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de soixante-cinq millions de liras italiennes (ITL 65.000.000,-) à quinze milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions de liras italiennes (ITL 15.589.000.000,-) par la création et l'émission de quinze mille cinq cent vingt-quatre (15.524) actions nouvelles d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des quinze mille cinq cent vingt-quatre (15.524) actions nouvelles, Monsieur Giuseppe Vaselli, administrateur de sociétés, demeurant à Buenos Aires, 1869 Avenue Callao.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Est ensuite intervenu aux présentes Monsieur Giuseppe Vaselli, prénommé,

lequel a déclaré souscrire aux quinze mille cinq cent vingt-quatre (15.524) actions nouvelles et les a libéré par apport en nature de l'intégralité des parts sociales de la société à responsabilité limitée de droit italien SVILLUPO IMMOBILIARE CAMERINO S. r.l., ayant son siège social à Rome, 34 Via di Porta Princiara, constituée suivant acte reçu par Maître Annamaria Rastello, notaire de résidence à Rome, en date du 18 janvier 2000.

Cet apport ainsi que les modes dévaluation adoptées sont décrits dans un rapport établi par la société à responsabilité limitée H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, en date du 19 avril 2000, qui contient les indications prévues à l'article 26-1 (3) de la loi et dont les conclusions sont les suivantes:

#### *Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins à 15.524 actions d'une valeur nominale de (ITL 1.000.000,-) chacune de FINANCIAL WORLD BUILDING S.A. à émettre en contrepartie.

Ledit rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à quinze milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions de liras italiennes (ITL 15.589.000.000,-), représenté par quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf (15.589) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.



En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 185.000,-).

L'apport en nature portant la participation de la société à cent pour cent (100 %) du patrimoine de la société italienne SVILLUPO IMMOBILIARE CAMERINO S. r.l., prédésignée, la société se réfère aux dispositions de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par celle du 3 décembre 1986, qui prévoit une exemption du droit d'apport.

*Pro-Fisc*

Pour les besoins du fisc, l'augmentation de capital précitée à hauteur de quinze milliards cinq cent vingt-quatre millions de liras italiennes (ITL 15.524.000.000,-) est l'équivalent de trois cent vingt-trois millions quatre cent vingt-trois mille neuf cent onze francs luxembourgeois (LUF 323.423.911,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, G. Vaselli, A. Cinarelli, S. Schieres, J. Seckler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2000, vol. 849, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

*J.-J. Wagner.*

(29608/239/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FINANCIAL WORLD BUILDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

*J.-J. Wagner.*

(29609/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 48.917.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 30 mars 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1) Annulation du point 5 de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 1997 tenue à Luxembourg le 15 février 2000: «Le profit qui s'élève à USD 43.032,- est reporté.»

2) Du profit qui s'élève à USD 43.032,- un montant de USD 449,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EUROSTAR FINANCE & INVESTMENTS S.A.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

*Administrateur-Délégué*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29605/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**GRAND GARAGE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 293, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 39.107.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

*M. Engels*

*Directeur administratif*

(29620/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**ORMEAUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 63.852.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 19 octobre 1999*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Yves Mertz;
- Mademoiselle Anne-Isabelle De Man.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29695/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.042.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 30 mars 2000*

L'assemblée, après lecture des lettres de démission pour raisons personnelles de MM. Gustave Stoffel et Dirk Raeymackers de leur fonction d'administrateur, décide d'accepter leur démission.

L'assemblée décide de pouvoir à leur remplacement en appelant aux fonctions d'administrateur:

- MM. Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
  - Mme Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Leurs mandats ayant la même échéance que celui de leurs prédécesseurs.

Pour FAN S.A.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29606/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FEDERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 65.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 3 avril 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrice Henri,
- Monsieur Brice Leibundgut,
- CREDIT LYONNAIS ASSURANCE REASSURANCE ET COURTAGE - CLARC S.A.,
- CORELYON S.A.,
- Monsieur José Mouzon,
- Monsieur Hans Peter Willert.

Et le mandat de réviseur d'entreprises:

- MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 26 avril 2000.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29607/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FINARIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 39.202.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 11 novembre 1999*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Michel Leveau;
- Monsieur Patrick Rochas;
- SYCAMINE HOLDINGS B.V.;

ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 9 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29610/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FORTUM PROJECT FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 65.646.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 26 avril 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société FORTUM PROJECT FINANCE S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

- M. Kaj Lindström -A-;
- M. Seppo Viitanen -A- pour la période du 25 mai 1999 au 31 décembre 1999;
- M. Martii Lehtinen -A-;
- Mme Jolande Klijn - B- pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 16 septembre 1999;
- Mlle Catherine Koch -B-;
- M. Jaap Everwijn -B- pour la période du 16 septembre 1999 au 31 décembre 1999.

Décharge accordée à l'administrateur -A- M. Kaj Lindström pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 26 avril 2000.

Décharge accordée à l'administrateur -A- M. Martti Lehtinen pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 26 avril 2000.

Approbation de la résignation de Madame Jolande Klijn au 16 septembre 1999, de Monsieur Kaj Lindström au 26 avril 2000 et de Monsieur Martti Lehtinen au 26 avril 2000.

2) Election des nouveaux administrateurs:

- M. Seppo Viitanen -A-;
- M. Jaap Everwijn -A-;
- M. Jari Mäntylä -A- (avec effet 26 avril 2000);
- Mlle Catherine Koch -B-.

3) Election de PricewaterhouseCoopers en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de la prochaine Assemblée Générale statutaire.

5) Du profit qui s'élève à LUF 136.320.480,- un montant de LUF 6.816.024,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

6) Il a été décidé de convertir le capital de LUF 6.754.000.000,- en EUR 167.427.286,63 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 167.499.200,- par transfert de EUR 71.913,37 des résultats reportés. Les 675.400 actions ont une valeur nominale de EUR 248 chacune.

7) Adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital souscrit de la Société est fixé à cent soixante sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cents d'euros (EUR 167.499.200,-), représenté par six cent soixante-quinze mille quatre cents (675.400) actions valeur nominale de deux cent quarante-huit (EUR 248,-) par action.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FORTUM PROJECT FINANCE S.A.

J. Everwijn                      C. Koch  
Administrateur                      Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29613/683/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FUNDACIÓN JUAN MARCH LUXEMBURGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.874.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 24 mars 2000*

Le conseil, après lecture des lettres de démission de MM. Gustave Stoffel et Dirk Raeymaekers de leurs fonctions d'administrateur, décide d'accepter leur démission. Le conseil les remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de nommer à ces nouvelles fonctions en appelant à leur remplacement, avec effet au 24 mars 2000 comme suit:

M. Patrick Ehrardt, directeur de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Leurs mandats ayant la même échéance que ceux de leurs prédécesseurs.

FUNDACIÓN JUAN MARCH LUXEMBURGO S.A.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29614/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FUNDMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 9.714.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 31, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

J. Lorang

*Administrateur*

(29616/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**FUNDMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 9.714.

L'assemblée générale de la société anonyme FUNDMAR S.A., réunie au siège social le 25 mai 2000 a nommé ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., demeurant à Luxembourg, aux fonctions de Commissaires aux Comptes en remplacement de MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg, démissionnaire.

ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. est nommé pour une durée de 6 (six) ans, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Cette même assemblée a renouvelé les mandats de M. Kurt Zingre, demeurant à Staefa, M. Hans de Graaf, demeurant à Mamer et Mme Juliette Lorang, demeurant à Neihaischen, administrateur de la société.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2006.

FUNDMAR S.A.

J. Lorang

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 31, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29615/003/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**GLOBAL MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
H. R. Luxemburg B 13.290.

*Auszug aus der Verwaltungsratsversammlung vom 9. Februar 1998*

Es geht hervor dass:

Der Sitz der Gesellschaft an folgende Adresse verlegt wird: 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL MANAGEMENT S.A.

P. Gehlen

*Ein Verwaltungsratsmitglied*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29619/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**GROENGROND S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 39.474.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 3 décembre 1999*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Norbert Theisen;
- Madame Léa Bausch.

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2000.

Luxembourg, le 12 avril 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29621/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**G.I.S. GLOBAL INFO SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.  
R. C. Luxembourg B 61.098.

L'an deux mille, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme G.I.S. GLOBAL INFO SERVICES S.A. avec siège social à L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 24 du 13 janvier 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.098.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francis Rausch, informaticien, demeurant à L-8291 Meispelt, 24, rue de Keispelt,

et qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christiane Baciotti, employée privée, demeurant à Hellange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alphonse Cantarella, informaticien, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

- Transfert du siège social et modification afférente des statuts.
- Fixation de l'adresse de la société.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société de Luxembourg-Ville à Bertrange et de modifier en conséquence l'article deux, alinéa un, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Alinéa premier.** Le siège social de la société est établi à Bertrange.

*Deuxième résolution*

L'adresse de la société est fixée comme suit: 47, rue de Strassen à L-8094 Bertrange.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges quelconques, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont estimés à environ 17.000,- francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: F Rausch, C. Baciotti, A. Cantarella, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 26 mai 2000, vol. 350, fol. 27, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J.-M. Miny.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 31 mai 2000.

H. Beck.

(29617/201/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**G.I.S. GLOBAL INFO SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8094 Bertrange, 47, rue de Strassen.  
R. C. Luxembourg B 61.098.

Constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 7 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 24 du 13 janvier 1998.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Henri Beck, en date du 23 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29618/201/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HALF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 56.585.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 15 février 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société HALF S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. Emilio Macellari.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. Emilio Macellari.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

5) Du profit qui s'élève à BEF 10.887.746,- un montant de BEF 130.000,- est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

6) Approbation de la décision des administrateurs de distribuer un acompte sur dividendes de BEF 10.036.000,- aux actionnaires. Le dividende a été payé le 28 décembre 1998. La taxe des sociétés holding de BEF 40.144,- a été retenue comme une charge payable par la société.

7) Il a été décidé de convertir le capital de BEF 1.300.000,- en EUR 32.226,16 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 32.500,- par transfert de EUR 273,84 à partir des résultats. Les 26.000 actions ont une valeur nominale de EUR 1,25.

8) Adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital est fixé à EUR 32.500,- représenté par 26.000 actions d'une valeur nomiale de EUR 1,25.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALF S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.      MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29622/683/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HASAL WESTPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 32.376.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29624/777/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HASAL WESTPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 32.376.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 19 avril 2000, a unanimement décidé de:  
- reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuels jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour extrait sincère et conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(29623/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HELLAS INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 27.212.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

HELLAS INTERNATIONAL S.A.H.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(29625/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HELLAS INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.212.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue le 3 mars 2000 à 9.30 heures*

*Cinquième résolution*

Les mandats des administrateurs à savoir Messieurs Maurice Hauptert, Claude Schmitz et Marc Lamesch sont renouvelés pour un nouveau terme de trois ans et prendront fin lors de l'Assemblée Générale de l'année 2003.

Est nommée comme nouveau Commissaire de surveillance MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social à 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de l'année 2003.

M. Lamesch

C. Schmitz

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29626/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HELLAS INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.212.

*Réunion du Conseil d'Administration du 3 mars 2000*

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Claude Schmitz pour un nouveau terme de trois ans comme administrateur-délégué.

M. Lamesch

C. Schmitz

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2000, vol. 537, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29627/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HENNEAUX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 50.446.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2000.

MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG

Signatures

(29629/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HEMERA II & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions en liquidation.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.042.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil de Gérance*  
*HEMERA HARFANG MANAGERS, S.à r.l.*  
*Associé Commandité*  
N. Uhl

(29628/007/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HOLDING DE L'EST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 3.324.

Le texte des statuts coordonnés a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

*Pour HOLDING DE L'EST, Société Anonyme Holding*  
*BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG*  
*Société Anonyme*

P. Frédéric S. Wallers

(29630/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HOLMEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme,  
(formerly MODO REINSURANCE S.A.).**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.147.

In the year two thousand, on the eleventh day of April.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MODO REINSURANCE S.A., a société anonyme which was incorporated by deed of October 17, 1990, published in the Mémorial C, No. 123 of March 13, 1991, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 35.147 and having its registered office at 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (the «Company»). The articles of incorporation of the Company were for the last time amended by deed of December 16, 1993, published in the Mémorial C, No. 96 of March 16, 1994.

The extraordinary general meeting is opened at 3.30 p.m. by Mr Marc Loesch, lawyer, residing at 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Chairman.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Monique Adams, lawyer, residing at 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Jean-Michel Schmit, lawyer, residing at 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1.- To amend the Company's current company name of MODO REINSURANCE S.A. into HOLMEN REINSURANCE S.A. and to amend article 1 of the Company's articles of incorporation accordingly.

2.- To amend the second sentence of article 2 of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows: «The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the board of directors.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital of twelve million Swedish kronor (12,000,000,- SEK) are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend the Company's current company name of MODO REINSURANCE S.A. into HOLMEN REINSURANCE S.A. and further resolved to amend the second paragraph of article 1 of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows: «The Company will exist under the name of HOLMEN REINSURANCE S.A.



*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend the second sentence of article 2 of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows: «The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the board of directors.»

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le onze avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MODO REINSURANCE S.A., société anonyme, constituée suivant acte du 17 octobre 1990, publié au Mémorial C, N° 123 du 13 mars 1991, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 35.147 et ayant son siège social au 11, rue Beaumont, Luxembourg, (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 16 décembre 1993, publié au Mémorial C, N° 96 du 16 mars 1994.

La séance est ouverte à 15.30 heures, sous la présidence de M. Marc Loesch, avocat, demeurant au 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Mlle Monique Adams, avocat, demeurant au 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant au 11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Modification de la dénomination sociale actuelle de la société de MODO REINSURANCE S.A. en HOLMEN REINSURANCE S.A. et modification conséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société.

2. - Modification de la deuxième phrase de l'article 2 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigée comme suit: «Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration.»

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de douze millions de couronnes suédoises (12.000.000,- SEK) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale actuelle de la société de MODO REINSURANCE S.A. en HOLMEN REINSURANCE S.A. et de modifier le second paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit: «La société adopte la dénomination HOLMEN REINSURANCE S.A.»

*Seconde résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la deuxième phrase de l'article 2 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigée comme suit: «Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, M. Adams, J.-M. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2000, vol. 849, fol. 43, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 mai 2000.

J.-J. Wagner.

(29631/239/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**HOLMEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. MODO REINSURANCE S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.147.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 mai 2000.

J.-J. Wagner.

(29632/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**HUMAN RESOURCES MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 5, rue Jean Origer.  
R. C. Luxembourg B 44.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2000.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(29633/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**IMES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Howald, 50, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 63.782.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 2 mai 2000, a unanimement décidé de:

- Accepter la démission de A.V.D.P. NV de son poste d'administrateur avec effet au 2 mai 2000.

- En son remplacement a été nommée Madame Juliette Vincken, demeurant Wijvestraat 34, B-3520 Zonhoven, comme administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29634/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**IMMOBILIERE DU SQUARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.996.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 35, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29635/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**IMMOBILIERE DU SQUARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.996.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 15 mai 2000 que:

\* Sont réélus au poste d'administrateur:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

\* Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006:

\* L'assemblée confirme le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 35, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29636/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL LIFE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 53.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Luxembourg, le 20 mai 2000.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(29637/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL LIFE.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 53.451.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL CREDIT  
MUTUEL LIFE

Signatures

(29638/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL LIFE.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 53.451.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL CREDIT  
MUTUEL LIFE

Signatures

(29639/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**INTERNATIONAL SERVICES LUXEMBOURG (INSELUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 26.291.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 mai 2000, vol. 316, fol. 65, case 7-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(29640/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**KALIAGANE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. KALIAGANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 59.748.

L'an deux mille, le quatre mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KALIAGANE INVESTMENTS S.A., établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 59.748, constituée suivant acte notarié du 20 juin 1997, publié au Mémorial C, numéro 529 du 26 septembre 1997 et dont les statuts n'ont subi aucune modification depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Bettinger, juriste, demeurant à Metz (France).

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice, Madame Christel Ripplinger, juriste, demeurant à Manom (France).

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de l'objet social général des sociétés de participations financières (SOPARFI) et adoption du régime fiscal sur les sociétés anonyme holding régies par la loi du 31 juillet 1929.

2.- Changement de la raison sociale de la société par insertion du terme «HOLDING».

3.- Suppression pure et simple de la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes.

4.- Conversion du capital social de la société de même que la comptabilité de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de conversion de EUR 1,- = LUF 40,3399 du capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

5.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31), pour le porter de son montant actuel après conversion de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par apport en numéraire d'un montant de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31), sans création ni émission d'actions nouvelles.

6.- Refixation du capital autorisé existant à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale et pouvoir à conférer au conseil d'administration pour réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs tranches successives.

7.- Modifications subséquentes des articles 1, 2 et 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'abandonner avec effet immédiat le régime de société de participation financière (SOPARFI) et de faire adopter par la société le régime fiscal sur les sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929, ainsi que par l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article deux des statuts, relatif à l'objet social, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.»

*Troisième résolution*

En rapport avec les deux résolutions précédentes, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la société en y insérant le terme «HOLDING», de sorte qu'à l'avenir, l'article 1<sup>er</sup> des statuts se lira à l'avenir comme suit:

«**Art 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de KALIAGANE INVESTMENTS HOLDING S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de supprimer purement et simplement la valeur nominale actuelle des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes et représentatives du capital social souscrit actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-).

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de convertir le capital social de la société de même que la comptabilité de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) et de transformer, par conséquent, le capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) au taux de conversion d'un euro (EUR 1,-) = quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), en capital d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

Tous pouvoirs sont conférés aux membres du conseil d'administration de la société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et notamment pour convertir tous les livres et documents de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).

*Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31), pour le porter de son montant actuel après la prédite conversion de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30986,69) à un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par apport en numéraire de la somme de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) sans cependant créer et émettre des actions nouvelles.

La preuve de ce paiement, effectué par les actionnaires actuels au prorata de leur participation au capital social, a été apportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide par voie de modification statutaire (article trois) de refixer le capital autorisé déjà existant, depuis la constitution de la société du 20 juin 1997 et valable pour une durée de cinq ans à partir de la date de publication dudit acte, à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) qui sera à l'avenir représenté par des actions sans désignation de valeur nominale et de maintenir le pouvoir du conseil d'administration pour réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs tranches successives, en limitant voire supprimant le droit préférentiel de souscription des actionnaires antérieurs, lors de chaque émission d'actions nouvelles.

*Huitième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital ci-dessus et décide que les deux premiers alinéas de l'article 3 des statuts de la Société seront dorénavant rédigés comme suit:

«Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

«Le capital autorisé de la Société est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.-M. Bettinger, B. D. Klapp, C. Ripplinger, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 mai 2000, vol. 849, fol. 71, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

*J.-J. Wagner.*

(29650/239/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**KALIAGANE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. KALIAGANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 59.748.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

*J.-J. Wagner.*

(29651/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 35.511.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2000, vol. 537, fol. 31, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*C. Speeche*

*Administrateur*

(29642/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**INTERNATIONAL TELEVISION PRODUCTIONS (ITP) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 67.219.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société INTERNATIONAL TELEVISION PRODUCTIONS (ITP) S.A. du 26 mai 2000 que:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission de son mandat d'administrateur de COMPANY SERVICES S.A. et lui donne quitus pour son mandat respectif.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme comme nouveau administrateur:  
EATON CORPORATION avec siège social à Alofi (Niue).

*Troisième résolution*

L'assemblée accepte la démission de son mandat de commissaire de AREND & BELMONT et lui donne quitus pour son mandat.

*Quatrième et dernière résolution*

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire:  
AREND & ASSOCIES avec siège social à Hesperange.

Luxembourg, le 26 mai 2000.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29641/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**INVEST NEWS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Manternach, 15C, Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 26.220.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2000, vol. 536, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signatures.

(29643/029/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**I.P.F. ca GAZ & EAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 65.482/65.482A.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2000, vol. 316, fol. 70, case 10/1, 10/2, 10/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

(29644/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**JECOR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 57.954.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 30 mars 2000, du rapport et des résolutions du Conseil d'Administration de la société JECOR INVESTISSEMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995 et 1996.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour les années 1995 et 1996:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour les années 1995 et 1996:

PricewaterhouseCoopers Luxembourg.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Election de PricewaterhouseCoopers en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1997.

5) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75 % du capital pour les exercices se terminant au 31 décembre 1995 et 1996.

6) Examen, et approbation des bilans, comptes de pertes et profits et annexes pour les exercices des années 1993, 1994 et du 1<sup>er</sup> janvier 1995 au 30 novembre 1995.

7) Pour l'année 1995, la perte qui s'élève à NLG 71.750,66 est reportée.

Pour l'année 1996, la perte qui s'élève à NLG 67.474,53 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JECOR INVESTISSEMENTS S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29648/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**JECOR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 57.954.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 7 avril 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société JECOR INVESTISSEMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1997.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1997:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1997:

PricewaterhouseCoopers Luxembourg

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Election de PricewaterhouseCoopers Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1998.

5) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.

6) La perte qui s'élève à NLG 85.590,26 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JECOR INVESTISSEMENTS S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29647/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**JECOR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 57.954.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 15 avril 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société JECOR INVESTISSEMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

PricewaterhouseCoopers Luxembourg.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Election de PricewaterhouseCoopers Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

5) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75 % du capital pour l'exercice se terminant en 1998.

6) La perte qui s'élève à NLG 64.254,95 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JECOR INVESTISSEMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29649/683/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**ITALIAN RES., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4393 Pontpierre, 18, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 62.190.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29645/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**ITALIAN RESTAURANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 62.191.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29646/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**K.K.M. INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 25.441.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 8 mai 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;

- Monsieur Philippe Slendzak;

- Monsieur Maurice Houssa.

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29652/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---



**LA GRIGLIATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LA TRATTORIA DEI QUATTRO, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 27.684.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29653/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**LA GRIGLIATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LA TRATTORIA DEI QUATTRO, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 27.684.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29654/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**LANDLADY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 58.316.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29656/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**LENCOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 39.345.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 31 janvier 2000*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Willy Wasem;
- Monsieur Bernard Schwab.

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

L'assemblée constate la perte de plus de 100% du capital social et décide la poursuite de l'activité.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2000.

P. Rochas  
Administrateur

(29657/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**LES MUTUELLES DU MANS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.590.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29659/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**LES MUTUELLES DU MANS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.590.

A l'Assemblée Générale des Actionnaires du 30 mai 2000, est élu Administrateur:  
Monsieur Nico Reyland, administrateur de sociétés, demeurant à L-Junglinster.  
A la réunion du Conseil d'Administration du 30 mai 2000 est nommé Dirigeant:  
Monsieur Nico Reyland, prénommé.  
Luxembourg, le 31 mai 2000.

Pour extrait conforme et sincère  
Signature  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29658/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2000.

**LES TERRASSES DU FORUM ROYAL, Société Civile.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Les associés ont décidé:

1) de modifier l'article 3 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «La société est constituée pour une durée indéterminée; elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant dans les conditions précisées à l'article 23 qui suivra.»;

2) de modifier l'article 4 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg; il pourra être transféré en tout autre endroit de la ville de Luxembourg par simple décision de la gérance.»;

3) de modifier l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «Le capital social est fixé à vingt-quatre millions de francs luxembourgeois (LUF 24.000.000), divisé en vingt-quatre (24) parts sociales détenues comme suit:

a) IMMOBILIARIA HISPANIOLA S.A., PANAMA, République du Panama, vingt et une parts sociales . . . . . 21 parts

b) COMPAGNIE COMMERCIALE LAVAL S.A., Panama, République du Panama, trois parts sociales . . . . . 3 parts

Total : vingt-quatre parts sociales . . . . . 24 parts

4) de modifier l'article 7 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code civil.»;

5) de modifier l'article 14 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre, leur pouvoir de signature et la durée de leur mandat.»;

6) de modifier l'article 15 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un gérant, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.»;

7) d'ajouter l'alinéa suivant à la fin de l'article 19 des statuts: «Les décisions des associés peuvent être également prises dans la forme circulaire.»;

8) de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 20 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé ou par un tiers.»;

9) de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 27 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante: «En cas de dissolution anticipée de la société, l'assemblée générale règle, sur proposition de la gérance, le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.»

Luxembourg, le 20 avril 2000.

Pour avis sincère et conforme  
pour LES TERRASSES DU  
FORUM ROYAL S.C.I.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29660/528/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**LKR IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 57.482.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2000.

MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG  
Signature

(29661/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**LACORDAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 10.621.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 6 avril 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société LACORDAIRE que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale Statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) Le profit qui s'élève à DEM 1.810.969,30 est reporté.

7) Décision de révoquer le mandat des Administrateurs-Délégués, M. C.H. Kleipool et M. R.F. Kleipool.

8) Décision de distribuer un dividende de DEM 112.500,- aux actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LACORDAIRE S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29655/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**LOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 45.156.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2000, que Monsieur Kurt Kindle, démissionnaire, a été remplacé par Madame Thérèse Schmitter, manager, FL-9470 Buchs, Schützenweg 27. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 38, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29662/799/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MDB FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 36.000.

Le contrat de domiciliation daté du 16 janvier 1991 a été résilié avec effet au 27 avril 2000.

Pour extrait conforme

*Pour MDB FUND, SICAV*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29667/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MANITOULIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

*Convention de domiciliation*

Entre les soussignés:

1. La société anonyme MANITOULIN HOLDING S.A., établie et ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction, ci-après dénommée «la société domiciliée».

2. Maître Georges Baden, avocat à la Cour, demeurant au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, ci-après dénommé «le domiciliataire».

Il a été exposé ce qui suit:

La société anonyme MANITOULIN HOLDING S.A. a été créée par acte notarié du 4 avril 2000 et le siège social a été fixée à 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Qu'en vertu de la loi du 31 mai 1999 relative à la domiciliation des sociétés, il y a lieu d'établir une convention de domiciliation entre parties.

Il a été convenu ce qui suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Objet.**

En application de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Maître Georges Baden offre de domicilier au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, la société anonyme MANITOULIN HOLDING S.A., qui l'accepte.

**Art. 2. Durée.**

Cette convention de domiciliation est conclue pour une durée indéterminée.

**Art. 3. Loi applicable.**

En ce qui concerne les autres dispositions, il y a lieu d'appliquer la loi du 31 mai 1999 relative à la domiciliation des sociétés.

**Art. 4. Compétence.**

Les juridictions luxembourgeoises sont compétentes pour connaître de tout litige né de cette convention de domiciliation.

L'entrée en vigueur de la présente convention est le 4 avril 2000.

Fait à Luxembourg, le 4 mai 2000.

MANITOULIN HOLDING S.A.    G. Baden  
R. Barakat    L. Al Khayer

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2000, vol. 537, fol. 32, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(29663/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MATRU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 12.703.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 28 mars 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société MATRU S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) Le profit qui s'élève à 322.235 est reporté.

7) Il a été décidé de convertir le capital autorisé de NLG 1.500.000 en EUR 680.670,32 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 681.000.

8) Il a été décidé de convertir le capital social de NLG 1.500.000 en EUR 680.670,32 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 681.000 par transfert de EUR 329,68 des résultats reportés. Les 30.000 actions ont une valeur nominale de EUR 22,70.

Adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt-un mille euros (681.000 EUR), représenté par trente mille actions (30.000 actions) d'une valeur nominale de EUR 22,70 chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

MATRU S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur-Délégué  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29666/683/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MARGIN FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 15.294.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2000, vol. 537, fol. 13, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 8 mai 2000*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29664/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MARGIN FINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 15.294.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2000, vol. 537, fol. 13, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 8 mai 2000*

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29665/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MDO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. P.O.P.Y. HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 62.745.

L'an deux mille, le dix-sept avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme P.O.P.Y. HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte notarié en date du 23 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 284 du 27 avril 1998 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux mille cinq cents (2.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

\* Changement de la dénomination de la société de P.O.P.Y. HOLDING S.A., en MDO HOLDING S.A.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société de P.O.P.Y. HOLDING S.A. en MDO HOLDING S.A. et de modifier, en conséquence, l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de MDO HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, A. Cinarelli, Schieres, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 avril 2000, vol. 849, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

J.-J. Wagner.

(29668/239/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MEGAMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 14, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 32.147.

L'an deux mille, le douze mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Patrice Reger, ingénieur, demeurant à Luxembourg;
- 2) Monsieur Marc Klees, ingénieur, demeurant à Differdange;
- 3) Monsieur Philippe Stutzmann, pharmacien, demeurant à Metz;
- 4) Madame Ornella Zamparini, commerçante, demeurant à Luxembourg.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sub 1.- et 2.- sont les seuls associés de la société MEGAMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, 43, rue Charles Arendt, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 14 novembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 125 du 18 avril 1990, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 32.147.

II.- Le capital social est fixé à la somme d'un million deux cent cinquante mille francs (frs. 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille francs (frs. 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) Monsieur Patrice Reger, préqualifié, mille cent quatre-vingts parts sociales	1.180
2) Monsieur Marc Klees, préqualifié, soixante-dix parts sociales	<u>70</u>
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250

III.- Monsieur Patrice Reger, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit mille cent quatre-vingts (1.180) parts sociales de la société dont s'agit à Madame Ornella Zamparini, préqualifiée, qui l'accepte, moyennant le prix global d'un million cent quatre-vingt mille francs (frs. 1.180.000,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue de la cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- Monsieur Marc Klees, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit soixante-dix (70) parts sociales de la société dont s'agit à Monsieur Philippe Stutzmann, préqualifié, qui l'accepte, moyennant le prix global de soixante-dix mille francs (frs. 70.000,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

V.- Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Les cessionnaires participeront aux bénéfices à partir de ce jour.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part des cédants.

VI.- Monsieur Patrice Reger, préqualifié, déclare démissionner, avec effet immédiat, de sa fonction de gérant administratif de la société.

VII.- Les associés, représentant l'intégralité du capital social et agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de Luxembourg, 43, rue Charles Arendt à Contern, 14, rue Edmond Reuter, et de modifier, par conséquent, l'article 4.- (premier alinéa) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Premier alinéa.** Le siège social est fixé à Contern.»

*Deuxième résolution*

Les associés acceptent la démission de Monsieur Patrice Reger de sa fonction de gérant administratif de la société. Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant administratif lui est accordée.

*Troisième résolution*

Les associés confirment Monsieur Philippe Stutzmann, préqualifié, dans sa fonction de gérant technique de la société. La société sera dorénavant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts sociales qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6.- des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme d'un million deux cent cinquante mille francs (frs. 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille francs (frs. 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit par:

1.- Monsieur Philippe Stutzmann, pharmacien, demeurant à Metz, soixante-dix parts sociales . . . . .	70
2.- Madame Ornella Zamparini, commerçante, demeurant à Luxembourg, mille cent quatre-vingts parts sociales . . . . .	1.180
Total: mille deux cent cinquante parts sociales . . . . .	1.250»

VIII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de soixante mille francs luxembourgeois (LUF 60.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

IX.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

*Déclaration*

Les comparants déclarent que la société MEGAMED, S.à r.l. n'est pas propriétaire de biens immobiliers.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: P. Reger, M. Klees, P. Stutzmann, O. Zamparini, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2000, vol. 124S, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 mai 2000.

T. Metzler.

(29669/222/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MEGAMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 14, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 32.147.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 mai 2000.

T. Metzler.

(29670/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MEINEK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 39.141.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue au siège social en date du 4 avril 2000, du rapport et de la résolution du Conseil d'Administration de la société MEINEK S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Mr W.J. Houlihan.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

Mr Fons Mangen

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Mr W.J.Houlihan.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de Mr Fons Mangen en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) Du profit qui s'élève à NLG 388.855,50 un montant de NLG 19.500 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

7) Il a été décidé de convertir le capital autorisé de NLG 10.000.000,- en EUR 4.537.802,16 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 4.540.000,- et de convertir le capital souscrit de NLG 4.000.000,- en EUR 1.815.120,86 et de l'augmenter jusqu'à atteindre EUR 1.816.000,- par transfert de EUR 879,14 à partir des résultats reportés. Les 4000 actions ont une valeur nominale de EUR 454,-.

8) Adapter l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt eine Million achthundertsechzehntausend Euro (1.816.000,- EUR), eingeteilt in viertausend (4.000) Aktien mit einem Nominalwert von je vierhundertvierundfünfzig Euro (454 EUR). Die Aktien sind rückkaufbar nach den Bestimmungen von Artikel 49-8 des Gesetzes über Handelsgesellschaften. Alle Aktien sind Inhaberk Aktien, es sei, dass das Gesetz es anders bestimmt.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, das Gesellschaftskapital um zwei Millionen siebenhundertvierundzwanzigtausend Euro (2.724.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von einer Million achthundertsechzehntausend Euro (1.816.000,- EUR) auf vier Millionen fünfhundertvierzigtausend Euro (4.540.000,- EUR) zu bringen, durch die Ausgabe von sechstausend (6.000) neuen Aktien von je vierhundertvierundfünfzig Euro (454 EUR) Nominalwert, welche die gleichen Rechte genießen wie die bestehenden Aktien.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEINEK S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur-Délégué  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29671/683/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MEIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 11.793.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 8 février 1974, acte publié au Mémorial C n° 81 du 11 avril 1974, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 décembre 1975, acte publié au Mémorial C n° 71 du 8 avril 1976, modifiée par-devant le même notaire, en date du 21 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire, en date du 14 novembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 149 du 11 mars 1998. Le capital a été converti en EUR en date du 17 mai 2000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEIR S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

(29672/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MRG DIFFUSION S.A., Société Anonyme,  
(anc. EUDAIMONIA S.A.).**

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand Duc Jean.

L'an deux mille, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme EUDAIMONIA S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 15 décembre 1992, publié au Mémorial C, N° 83 du 20 février 1993.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Monsieur Armand De Clercq, administrateur de sociétés, demeurant à B-1040 Bruxelles.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Martine Delvallee, administrateur de sociétés, demeurant à B-1040 Bruxelles.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, demeurant à Munsbach.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trois millions (3.000.000,-) de francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.



Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination en MRG DIFFUSION S.A.
2. Changement de l'objet social de holding en société commerciale.
3. Changement du siège social de Luxembourg à Bereldange.
4. Diminution du capital de LUF 3.000.000,- à LUF 1.250.537,- par absorption de pertes au montant de LUF 1.749.463.
5. Fixation du nouveau capital à euro 31.000, subdivisé en 310 actions de euro 100,- chacune.
6. Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration.
7. Modifications afférentes des articles 1<sup>er</sup>; 2, alinéa 1<sup>er</sup>; 4 et 5, alinéa premier.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination en MRG DIFFUSION S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de holding en société commerciale, pour lui donner la teneur suivante:

La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'affaires en matière de conception de collections de chaussures, articles en cuir et textiles, sondages et recherches de produits et marchés, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers ainsi que toute commercialisation de chaussures et articles de cuir et de textiles.

*Troisième résolution*

Le siège social est transféré de Luxembourg à Bereldange.

L'adresse du siège est: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social de LUF 3.000.000,- à LUF 1.250.537,- par absorption de pertes au montant de LUF 1.749.463,-.

Ladite perte résulte d'un bilan annexé au présent acte.

*Cinquième résolution*

Le capital social est fixé à euro 31.000,-, subdivisé en 310 actions de euro 100,-.

*Sixième résolution*

Le nouveau Conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Armand De Clercq, préqualifié.

- Madame Martine Delvallee, préqualifiée.

- Monsieur Ardeshir Amintaheri, commercial, demeurant à F-59800 Lille, 28, rue des Bonnes Rapes.

Est nommée administrateur-délégué, Madame Martine Delvallee, préqualifiée, avec pouvoir de signature individuelle sans limitation.

*Septième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier les articles 1<sup>er</sup>; 2, premiers alinéas; 4 et 5; premier alinéa, pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de MRG DIFFUSION S.A.

**Art. 2. Alinéa premier.** Le siège social de la société est établi à Bereldange.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'affaires en matière de conception de collections de chaussures, articles en cuir et textiles, sondages et recherches de produits et marchés, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers ainsi que toute commercialisation de chaussures et articles de cuir et de textiles.

**Art. 4. Alinéa premier.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en 310 actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte, sont estimés à environ trente mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. De Clercq, M. Delvallee, F. Sassel, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2000, vol. 860, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 25 mai 2000.

G. d'Huart.

(29680/207/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MGR HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.512.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 17 avril 2000*

Le conseil après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gustave Stoffel de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet au 17 avril 2000, Mme Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg; son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour copie conforme  
Pour MGR HOLDING  
INTERNATIONAL S.A.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29673/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MOBILINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 30.321.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration  
N. Uhl

(29674/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MODE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.625.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29675/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**TERRE NATURELLE (HOLDING) S.A., Aktiengesellschaft,  
(vormals NATURLAND HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin.  
H. R. Luxemburg B 24.079.

—  
Im Jahre zweitausend, am neunzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitze in Echternach.

Versammelten sich in einer außerordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft NATURLAND HOLDING S.A., mit Sitz in L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin, R. C. Luxemburg, Sektion B Nummer 24.079.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler, mit dem Amtswohnsitze in Junglinster, am 4. März 1986, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 154 vom 11. Juni 1986,

und deren Statuten abgeändert wurden wie folgt:

- aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch genannten Notar Seckler am 23. Februar 1988, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 152 vom 6. Juni 1988,

- aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Norbert Muller, mit dem Amtssitze in Esch an der Alzette, am 5. April 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 370 vom 10. Oktober 1990, sowie

- aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch genannten Notar Seckler am 15. Januar 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 350, vom 17. Mai 1999.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Herr Hans Ernst Bastian, Agraringenieur, wohnhaft in D-66885 Altenglan, Weizensteinerhof.

Er beruft zum Schriftführer Herrn Gernot Hans Bastian, Landwirt, wohnhaft in D-66885 Altenglan, Welzensteinerhof, und zum Stimmzähler Herrn Gunnar Noe, Betriebswirt, wohnhaft in D-66885 Altenglan, Welzensteinerhof.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsdmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

- Änderung des Namens der Gesellschaft und dementsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 1 der Satzung.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgender Beschluss gefasst:

*Einzigter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, einstimmig den Namen der Gesellschaft abzuändern in TERRE NATURELLE (HOLDING) S.A., sowie eine dementsprechende Abänderung vom ersten Absatz von Artikel 1 der Satzung vorzunehmen, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1. Absatz 1.** Unter der Bezeichnung TERRE NATURELLE (HOLDING) S.A. wird hiermit eine Holdinggesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst die Sitzung.

*Kosten*

Die Kosten der gegenwärtigen Urkunde werden abgeschätzt auf ungefähr zwanzigtausend Franken (20.000,- Fr.), und sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. E. Bastian, G. H. Bastian, G. Noe, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 23 mai 2000, vol. 350, fol. 26, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J.-M. Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 29. Mai 2000.

H. Beck.

(29682/201/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**TERRE NATURELLE (HOLDING) S.A., Aktiengesellschaft,  
(anc. NATURLAND HOLDING S.A.).**

Siège social: L-6794 Grevemacher, 12, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 24.079.

—

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(29746/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NESEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 68.455.

—

In the year two thousand, on the thirtieth day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of NESEY HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 68.455), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on February 4, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 314 of May 5, 1999.

The meeting was opened at 2.00 p.m. with Mr Magnus Gudmundsson, managing director, residing in Junglinster, in the chair,

who appointed as secretary Maître Ari Gudmannsson, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Thorsteinn Viglundsson, bank employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Increase of the share capital of the corporation up to one million five hundred and seven thousand Dollars of the United States of America (USD 1,507,000.-) by the issue of seven hundred thirty-three thousand five hundred (733,500) new shares, each having a par value of two Dollars of the United States of America (USD 2.-).

2) Suppress the authorised capital of the corporation.

3) Subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation of the corporation.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to increase the subscribed share capital of the corporation by an amount of one million four hundred sixty-seven thousand dollars of the United States of America (USD 1,467,000.-), so as to increase it from its present amount of forty thousand Dollars of the United States of America (USD 40,000.-) to one million five hundred and seven thousand Dollars of the United States of America (USD 1,507,000.-) by the creation and issue of seven hundred thirty-three thousand five hundred (733,500) new shares, each having a par value of two dollars of the United States of America (USD 2.-).

The total seven hundred thirty-three thousand five hundred (733,500) new shares, have been subscribed by the existing shareholders, as follows:

a) Three hundred sixty-six thousand seven hundred and fifty (366,750) new shares have been subscribed by STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, at a price of six point zero two dollars of the United States of America (USD 6.02) per share.

b) Three hundred sixty-six thousand seven hundred and fifty (366,750) new shares have been subscribed by WAVERTON GROUP LIMITED, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, at a price of six point zero two dollars of the United States of America (USD 6.02) per share.

The shares subscribed have been paid up in cash by the before-mentioned subscribers, so that the total sum of four million four hundred and fifteen thousand six hundred and seventy dollars of the United States of America (USD 4,415,670.-), representing one million four hundred sixty-seven thousand Dollars of the United States of America (USD 1,467,000.-) for the capital and two million nine hundred and forty-eight thousand six hundred and seventy Dollars of the United States of America (USD 2,948,670.-) for the issue premium is at the disposal of the company as it has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

The meeting decides to delete the authorised capital of the Corporation and all references thereto in the Articles of Incorporation.

*Third resolution*

As a consequence of such increase of capital, Article 5 of the Articles of Incorporation of the corporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 5. Share Capital.** The subscribed capital is set at one million five hundred and seven thousand dollars of the United States of America (USD 1,507,000.-), consisting of seven hundred fifty-three thousand five hundred (753,500) shares, of a par value of two dollars of the United States of America (USD 2.-) per share.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation. The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of this present deed, are estimated at approximately two million Luxembourg francs.

*Valuation*

For the purposes of registration, the before stated capital increase in the amount of one million four hundred sixty-seven thousand United States dollars (USD 1,467,000.-) and the total share premium in the amount of two million nine hundred and forty-eight thousand six hundred and seventy dollars of the United States of America (USD 2,948,670.-) are together valued at hundred eighty-six million five hundred sixty-two thousand fifty-eight Luxembourg francs (LUF 186,562,058.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille, le trente mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding NESEY HOLDING S.A., ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 68.455), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 314 du 5 mai 1999.

L'Assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Magnus Gudmundsson, administrateur-délégué, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire Maître Ari Gudmannsson, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thorsteinn Viglundsson, employé de banque, demeurant à Hesperange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital social de la société jusqu'à un million cinq cent sept mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.507.000,-) par l'émission de sept cent trente-trois mille cinq cents (733.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2,-) chacune.

2) Suppression du capital autorisé de la société.

3) Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la société à concurrence d'un million quatre cent soixante-sept mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.467.000,-), pour le porter de son montant actuel de quarante mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 40.000,-) à celui d'un million cinq cent sept mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.507.000,-) par la création et l'émission de sept cent trente-trois mille cinq cents (733.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2,-) chacune.

La totalité des sept cent trente-trois mille cinq cents (733.500) actions nouvelles ont été souscrites par les actionnaires actuels, comme suit:

a) trois cent soixante-six mille sept cent cinquante (366.750) actionnaires nouvelles, ont été souscrites par STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, au prix de six virgule zéro deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 6,02) par action;

b) trois cent soixante-six mille sept cent cinquante (366.750) actionnaires nouvelles, ont été souscrites par WAVERTON GROUP LIMITED, établie et ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, au prix de six virgule zéro deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 6,02) par action.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de quatre millions quatre cent quinze mille six cent soixante-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 4.415.670,-) faisant la somme d'un million quatre cent soixante-sept mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.467.000,-), pour le capital et la somme de deux millions neuf cent quarante-huit mille six cent soixante-dix Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.948.670,-) à titre de prime d'émission se trouve à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer purement et simplement le capital autorisé de la société et toute référence à celui-ci dans les statuts.

*Troisième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit de la société est fixé à un million cinq cent sept mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.507.000,-), représenté par sept cent cinquante-trois mille cinq cents (753.500) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2,-) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La société peut, aux termes et aux conditions prévues par la loi, racheter ses propres actions.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont évalués à environ deux millions de francs luxembourgeois.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital social précité à hauteur d'un million quatre cent soixante-sept mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.467.000,-) et le montant de la prime d'émission totale à hauteur de deux millions neuf cent quarante-huit mille six cent soixante-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.948.670,-) sont évalués ensemble à cent quatre-vingt-six millions cinq cent soixante-deux mille cinquante-huit francs luxembourgeois (LUF 186.562.058,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes français et anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Gudmundsson, A. Gudmannsson, T. Viglundsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 avril 2000, vol. 849, fol. 30, case 5. – Reçu 1.865.746 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

J.-J. Wagner.

(29683/239/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NESEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 68.455.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2000.

J.-J. Wagner.

(29684/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NELSON BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 17.266.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 18 janvier 1980, acte publié au Mémorial C n° 67 du 2 avril 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 décembre 1985, acte publié au Mémorial C n° 40 du 18 février 1986. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé du 10 avril 2000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NELSON BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(29685/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NICOLAS INTERNATIONAL.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.258.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Signature.

(29686/777/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**MORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3320 Berchem, 44, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.510.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mai 2000.

EURO-SUISSE AUDIT  
(LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29676/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3320 Berchem, 44, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.510.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mai 2000.

EURO-SUISSE AUDIT  
(LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29677/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3320 Berchem, 44, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.510.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juin 2000.

EURO-SUISSE AUDIT  
(LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29678/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3320 Berchem, 44, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.510.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 41, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mai 2000.

EURO-SUISSE AUDIT  
(LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(29679/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**MUSICONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 10.759.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, en date du 27 février 1973, acte publié au Mémorial C n° 75 du 2 mai 1973, modifiée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 21 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 1 du 4 février 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 octobre 1993, acte publié au Mémorial C n° 600 du 17 décembre 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 123 du 14 mars 1997. Le capital a été converti en EUR en date du 17 mai 2000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MUSICONT S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

(29681/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

---

**NISHIDA TAISHI AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 68.373.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société NISHIDA TAISHI AG du 29 mai 2000 que:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission de leur mandat d'administrateur de Messieurs Jean-Pierre Parent et Yann Faber et de DRAGSTER COMPANY INC. et leur donne quitus pour leur mandat respectif.

*Deuxième et dernière résolution*

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Jean-Charles Duigou, directeur, demeurant à Luxembourg;
- PRAXIS AG, avec siège social à Luxembourg;
- COLORADO LTD, avec siège social à Victoria (Seychelles).

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29689/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NISHIDA TAISHI AG, Société Anonyme.**

Gesellschatssitz: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.  
H. R. Luxemburg B 68.373.

*Versammlung des Verwaltungsrates*

Die Mitglieder des Verwaltungsrats hier anwesend haben einstimmig Herrn Jean-Charles Duigou, Direktor, wohnhaft in Luxemburg, als Delegierten des Verwaltungsrats bestimmt welcher die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift verpflichten kann.

J.-C. Duigou PRAXIS AG COLORADO LTD  
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29690/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

**NORDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 21.654.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 21 mai 1984, acte publié au Mémorial C n° 172 du 28 juin 1984. Le capital a été converti en EUR en date du 24 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 537, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NORDA S.A.  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING  
Signature

(29691/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2000.